



## LÉGISLATION INTERNATIONALE SUR LES MINÉRAUX EN CONFLIT. CAS DES ÉTATS-UNIS ET DE L'EUROPE

**Ces dernières années, la question des minerais en conflit a été réglementée aux niveaux national et international dans différentes parties du monde. En effet, après des années de négociations ardues, le 16 mars 2017, le Parlement européen a voté la loi sur l'approvisionnement responsable des 3G, qui vise à garantir que les recettes provenant des importations de minerais dans l'UE ne financent pas les violations des droits de l'homme et les conflits armés dans le monde entier.**

Tout en sachant que la simple existence d'une législation ne résout pas le problème du jour au lendemain, elle offre aux entreprises des étapes à suivre pour rompre les liens entre les conflits et nos modes de vie ou appareils électroniques. En outre, avoir une législation donne à la société civile les moyens d'en exiger le respect, que ce soit les entreprises et le marché qui sont responsables de leur application, ou les États dans lesquels ces lois sont applicables, puisque le dernier séjour est les garants de son accomplissement.

Toutefois, la loi présente les lacunes suivantes qui affaiblissent son efficacité, ce qui dénote qu'elle n'est que le principe de la lutte contre les injustices entourant les minerais en conflit. Dans l'espace de notre compétence les minerais en conflit.

### LACUNES

1. Elle sera obligatoire pour les importateurs de minerais bruts ou transformés, mais non pour les entreprises qui importent des produits finis (tablettes, téléphones portables, batteries ou bijoux, par exemple)
2. Des seuils d'importation inutilement élevés ont été fixés pour exempter les entreprises qui restent en dessous de ces seuils.
3. Les entreprises couvertes peuvent sous-traiter la responsabilité de vérifier leurs chaînes d'approvisionnement à des tiers en utilisant des schémas industriels.
4. Une liste des raffineries et des fonctions responsables sera établie sur la base d'une évaluation limitée.

Dans ce domaine des minerais en conflit, les Etats-Unis ont été le pays pionnier en créant cette législation. En 2010 on approuva une «loi de réforme der marché financés et de protection aux consommateurs» connue comme la Dodd Frank. Dans la section 1502 on définit les minerais en conflit et oblige à toutes les entreprises qui cotent dans la bourse de Ney York à informer d'où viennent les 3Ts et Or. En cas qu'ils proviennent de la zone des Grands Lacs ils doivent garantir que son achat n'ait pas financé à aucun groupe armé, en décrivant les mesures qu'ont été prises pour exercer la diligence raisonnable dû sur l'origine et la chaîne de surveillance des ces minéraux.

Toutefois, cette réglementation a eu des effets secondaires indésirables : entre 2010 et 2012, l'incidence de la criminalité et de la violence a fortement augmenté dans les zones visées par la loi, puisque l'arrêt des activités minières, les groupes armés ont profité de la réduction des revenus et des moyens de subsistance des travailleurs pour les soumettre à d'autres pratiques dirigées par eux.

La réglementation européenne est fondée sur le Guide de l'OCDE sur la diligence raisonnable fondée sur les risques. En effectuant une comparaison entre Dodd Frank et celui présenté en mars en Europe, nous voyons qu'il s'applique aux mêmes minéraux. Dans l'une comme dans l'autre, ça affecte les 3T+G.

Nous avons par ailleurs trouvé plusieurs différences. La proposition européenne laisse aux entreprises la décision de la mettre en œuvre ou non, c'est-à-dire que la mise en œuvre sera volontaire. Dans le cas de l'américaine, c'est obligatoire. C'est là le principal sujet de préoccupation pour les organisations de la société civile, car si elles sont volontaires, les entreprises pourraient faire la sourde oreille à cette procédure et ne pas mettre fin au financement de groupes armés dans des zones de conflit ou à haut risquée.

La deuxième différence est que la proposition européenne a une approche géographique mondiale, et ne se limite pas à la zone des grands lacs comme le fait Dodd Frank. Cet aspect est très apprécié par les organisations de la société civile, car si le cas du Congo et des Grands Lacs est paradigmatique, ce n'est malheureusement pas le seul endroit où la l'extraction et la vente de minéraux ou d'autres ressources naturelles sont financées ou alimentent des conflits. En outre, cette approche vise à éviter que les entreprises n'arrêtent d'acheter du minerai congolais, ce que craint Dodd Frank.

La troisième différence est que le projet propose que les entreprises devant effectuer la diligence due soient les importateurs de minerai (traité ou non) et non toutes les entreprises cotées en bourse comme dans le cas de Dodd Frank.

Enfin, le projet est fondé sur le Guide de l'OCDE sur la diligence raisonnable, qui met l'accent sur le processus de prévention des conflits dans la chaîne d'approvisionnement. À l'inverse, Dodd Frank se dirige vers une classification en fonction du résultat, ce qui est dangereux, car les entreprises peuvent cesser d'acheter des minerais de cette zone pour éviter d'avoir à rendre compte de leur origine.

# PROPOSITION D ACTIVITÉ

## LE DÉBAT DE COLTAN

**Objectif :** Connaître et gérer les informations relatives à la technologie sans conflit, les transformer en arguments et prendre conscience des différentes options de participation publique que nous avons, en fonction de nos privilèges.

**Matériaux :** Carré de papier avec le symbole de la table périodique de coltan.

**Développement :** La mairie de votre village, Coltán, a décidé qu'il était temps de changer l'équipement technologique dont elle dispose dans ses bureaux. Vous et vous, citoyennes et citoyens de Coltán, êtes responsables d'empêcher que la nouvelle technologie achetée ne soit fabriquée à partir de minéraux en conflit.

À cette fin

1. La classe est divisée en deux groupes : les conseillers municipaux et la citoyenneté
2. Au sein du groupe de citoyenneté, différents rôles seront attribués, qui limiteront le temps de parole de chaque personne. Nous pouvons utiliser les exemples suivants:
  - Hommes: 2 minutes.
  - Femmes: 1 minute.
  - Jeunes: 30 secondes.
  - Personnes âgées: 30 secondes.
  - Enfants/filles: 10 secondes.
  - Gents étrangères: 10 secondes.
3. Chaque groupe aura 10 minutes pour réfléchir aux arguments qu'ils utiliseront pour convaincre l'autre groupe de leur point de vue.
4. Le débat, qui durera environ 15 minutes, s'ouvrira et c'est au tour de celui qui possède l'élément de prendre la parole.
5. À la fin du débat, les conseillers devront décider si les arguments des citoyens/yennes ont été suffisants pour les convaincre, et rendre un verdict sur l'achat qui sera effectué.

Une fois la réflexion terminée, ils seront invités à explorer la cause en visibles, à la signer et à la diffuser.

<https://www.visibles.org/es/causas/democracia-y-participacion/compra-publica-etica-pidele-tu-ayuntamiento-que-consuma-tecnologia>

## RESSOURCES POUR AMPLIFIER L'INFORMATION

-  Vidéo «Le pouvoir de la signature» : <https://www.youtube.com/watch?v=Um1PBwQFAcQ>
-  Proposition de la UE : [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/march/tradoc\\_152227.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/march/tradoc_152227.pdf)
-  Document Guide ODCE : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/ES/TXT/?uri=CELEX%3A32017R0821>
-  Dodd Frank : <https://www.cftc.gov/LawRegulation/DoddFrankAct/index.htm>
-  Web Sections sur la législation Fairphone : [www.Fairphone.com](http://www.Fairphone.com)
-  Web Questions et Réponses sur la proposition de réglementation européenne et les minéraux en conflit : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/ES/TXT/?uri=CELEX%3A32017R0821>
-  Article Trump y los manteaux de sang : [https://elpais.com/elpais/2017/03/10/planeta\\_futuro/1489161724\\_873110.html](https://elpais.com/elpais/2017/03/10/planeta_futuro/1489161724_873110.html)

Un projet de :



ALBOAN  
ONG - Jesuita - Fundazioa

[www.alboan.org](http://www.alboan.org)

Pour une :



[www.tecnologia LibreDeConflicto.org](http://www.tecnologia LibreDeConflicto.org)

Collaborateurs :

